

Place ^{aux}
jeunes
en RÉGION



Ensemble

pour les
générations
futures

MÉMOIRE
de Place aux jeunes en région (PAJR)

Déposé au Secrétariat à la jeunesse
dans le cadre du renouvellement de la Politique québécoise de la jeunesse

Septembre 2015

COORDINATION

R. Mathieu Vigneault

RÉDACTION/CONTRIBUTION

Équipe de Place aux jeunes en région (PAJR)

RÉVISION

Stéphanie Tétreault

DESIGN GRAPHIQUE

Caron Design (Nathalie Caron)

REMERCIEMENTS

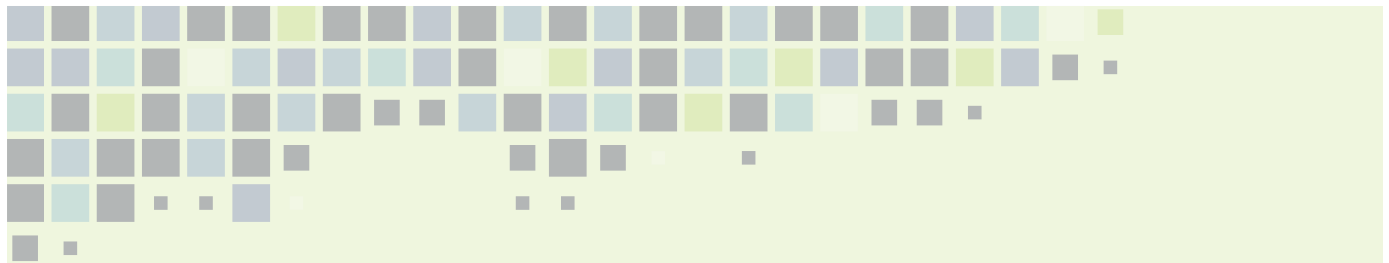
Place aux jeunes en région tient à remercier chaleureusement l'ensemble des personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à la réalisation de ce document. Des remerciements particuliers sont adressés aux membres du réseau Place aux jeunes, soit les partenaires-promoteurs et les agents de migration, ainsi qu'aux partenaires locaux pour leur collaboration.

Place aux jeunes en région souhaite également remercier les partenaires nationaux et les chercheurs universitaires qui, par leurs réflexions et commentaires, ont grandement contribué au présent mémoire. Enfin, l'organisation désire souligner le travail accompli par les membres du conseil d'administration qui ont contribué à la définition des orientations et de la vision développées dans ce document.

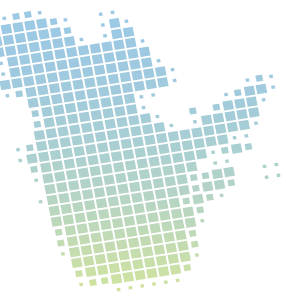


| | |
|------|--|
| CBC | Conference Board du Canada |
| CQCM | Conseil québécois de la coopération et de la mutualité |
| CTEQ | Centre de transfert d'entreprise du Québec |
| FCEI | Fédération canadienne de l'entreprise indépendante |
| FECQ | Fédération étudiante collégiale du Québec |
| GRMJ | Groupe de recherche sur les migrations des jeunes |
| INRS | Institut national de recherche et de sécurité |
| ISQ | Institut de la statistique du Québec |
| MSSS | Ministère de la Santé et des Services sociaux |
| RMR | régions métropolitaines de recensement |
| SADC | sociétés d'aide au développement des collectivités |
| SCHL | Société canadienne d'hypothèques et de logement |
| SHQ | Société d'habitation du Québec |
| UMQ | Union des municipalités du Québec |

TABLE DES MATIÈRES



| | |
|--|----|
| INTRODUCTION | 1 |
| 1 Sur les orientations | 2 |
| A Comment favoriser la contribution des jeunes au développement du Québec et à la préservation d'une structure sociale harmonieuse et équitable? | 2 |
| B Comment accompagner les jeunes dans les multiples transitions de leur passage à l'autonomie afin de soutenir leur réussite personnelle? | 4 |
| C Comment orienter l'action gouvernementale en matière de jeunesse dans certains axes d'intervention complémentaires ciblés? | 5 |
| 2 Sur les axes d'intervention | 6 |
| AXE 2 Un milieu favorable à la persévérance et à la réussite scolaires | 6 |
| AXE 3 Des jeunes prêts pour le travail; une économie prête à les accueillir | 9 |
| L'employabilité des jeunes éloignés du marché du travail..... | 9 |
| La culture entrepreneuriale | 9 |
| La conciliation travail-vie personnelle | 10 |
| Les régions du Québec: un monde d'occasions..... | 11 |
| <i>Des occasions d'emploi</i> | 11 |
| <i>Des occasions d'affaires</i> | 14 |
| La mobilité: outil efficace pour l'épanouissement socioprofessionnel de tous les jeunes | 16 |
| CONCLUSION : une citoyenneté active et plurielle | 20 |
| BIBLIOGRAPHIE | 21 |



INTRODUCTION

Interpelée par le premier ministre Philippe Couillard le 17 juin dernier afin de participer à la consultation «Ensemble pour les générations futures» en vue de l'établissement d'une nouvelle Politique québécoise de la jeunesse, Place aux jeunes en régions (PAJR) est reconnaissante et fière de déposer ce mémoire afin de participer à la réflexion portant sur l'un des enjeux les plus importants et les plus stratégiques pour le Québec: la place des jeunes dans la société et comment ceux-ci pourront devenir les leviers positifs d'une société qui se veut moderne, créative, dynamique, mais outrageusement vieillissante.

Ainsi, Place aux jeunes en région aborde cette consultation sous l'angle du développement socio-économique du Québec. Nous affirmons haut et fort que le développement de ce dernier passe par une métropole, une capitale et des régions métropolitaines fortes. Mais ce développement ne peut se réaliser sans la contribution essentielle et fondamentale de ses régions à caractère rural. C'est pourquoi la question de l'occupation et de la vitalité de l'ensemble des territoires québécois constitue la toile de fond de l'ensemble de nos réflexions.

Plus encore, Place aux jeunes en région considère que le Québec des prochaines décennies pourra et sera plus prospère si chaque jeune et chaque communauté sont en mesure de contribuer à leur façon à ce grand projet collectif. D'emblée, nous affirmons que le développement d'une localité demeure, d'abord et avant tout, la responsabilité des gens qui l'habitent. Toutefois, là réside un de nos plus grands défis : comment s'assurer que les différentes régions du Québec disposent des leviers et moyens pour jouer leur rôle? À cette question, Place aux jeunes en région répond que la mobilité des personnes et particulièrement des jeunes à titre de capital humain de très grande valeur est un moyen sensé et efficace de permettre aux jeunes de s'épanouir, et aux communautés de prendre en main leur destin et de contribuer au développement du Québec.

Concrètement, Place aux jeunes en région dégage 7 recommandations principales, considérées comme prioritaires et essentielles à la pleine contribution des jeunes générations:

1. Accentuer le travail visant à développer le sentiment d'appartenance et d'inclusion du jeune à sa communauté ET de la communauté envers ses jeunes;
2. Favoriser l'attractivité, l'ouverture et la capacité d'accueil des communautés locales;
3. Doter le Québec d'une vision intégrée de la mobilité;
4. Diffuser et mettre en valeur les innombrables occasions qu'offrent les régions à caractère rural aux jeunes;
5. Assurer une couverture numérique à haut débit sur l'ensemble du territoire;
6. Ramener le crédit d'impôt remboursable pour les jeunes diplômés qui décident de s'établir en région et étendre celui-ci aux jeunes entrepreneurs qui feront le choix de ces communautés;
7. Miser sur la relève entrepreneuriale.

A

Comment favoriser la contribution des jeunes au développement du Québec et à la préservation d'une structure sociale harmonieuse et équitable?

Il est de notoriété publique que le Québec fait partie des sociétés où le choc démographique sera des plus violents. Dans les faits, dès 2015, le groupe des 15-64 ans représentant la population active commencera à diminuer.

Ainsi, plusieurs municipalités à faible croissance démographique se retrouvent aux prises avec une hausse des dépenses et investissements, notamment liée aux besoins légitimes d'une population d'aînés en croissance. Déjà, cette situation contribue à fragiliser la cohésion sociale et l'équité intergénérationnelle, favorisant une diminution de l'attractivité du territoire en question et la confirmation de l'établissement d'un cercle de dévitalisation.

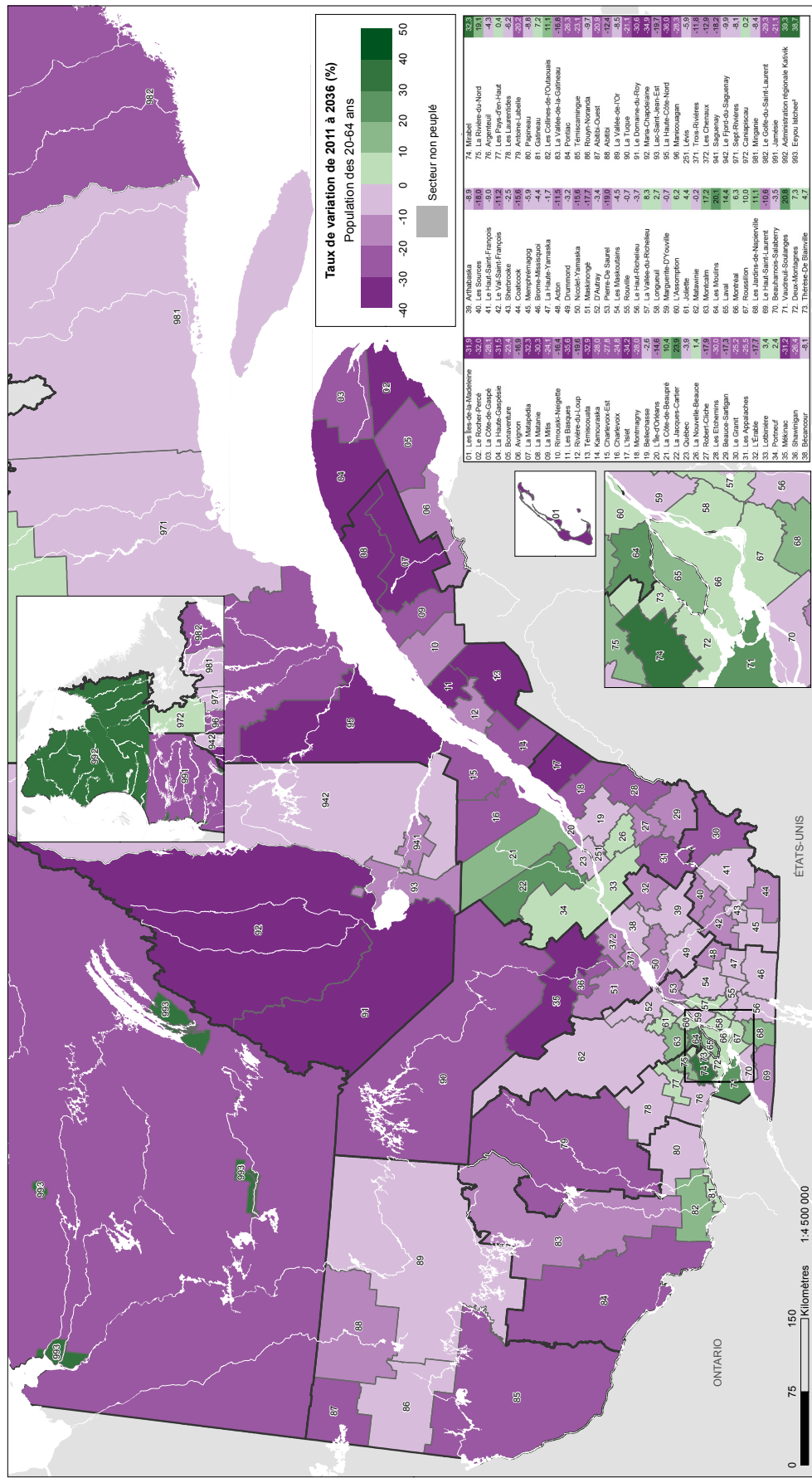
« La proportion d'aînés dans les petits centres urbains et les zones rurales était plus élevée (15,5%) que dans les RMR (-13,3%), principalement en raison de la migration des jeunes vers les RMR. Le vieillissement de la population augmentera encore la proportion d'aînés dans de nombreux petits centres et collectivités rurales, ce qui pourrait accélérer l'exode des jeunes de ces collectivités de plus en plus axées sur les besoins des aînés. Les collectivités pourraient alors craindre pour l'équilibre de leur population, leur croissance économique et leur vitalité. » (SCHL, 2008)

À ce grand enjeu sociétal que représente le vieillissement de la population, l'État québécois a notamment répondu en 2012 par une loi-cadre visant l'occupation et la vitalité des territoires. Bien entendu, cette dernière ne peut s'appréhender qu'à long terme et nécessite que l'on jette un regard élargi et multisectoriel sur l'avenir du Québec.

Ultimement, les actions à entreprendre devront s'intéresser au maintien, voire à l'amélioration des paramètres de vie de ces personnes et de ces communautés prenant appui sur le grand potentiel de l'ensemble des régions du Québec, et devront composer avec une économie mondiale de plus en plus orientée vers le savoir.

La place des jeunes dans la société québécoise, et particulièrement dans les régions à caractère rural où la population est la plus vieillissante, est donc appelée à se transformer de façon radicale.

Variation projetée de la population des 20-64 ans des MRC¹ du Québec de 2011 à 2036, scénario A - Référence



Sources: projection démographique - Institut de la statistique du Québec; hydrographie et limites administratives - Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles; secteur peuplé - découpage de Statistique Canada 2011 au 1:20 000 000 modifié par l'Institut de la statistique du Québec
 * Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2015; ** Nouveau découpage officiel - voir

Cela dit, comme le renouvellement de la population ne peut être assuré de façon endogène, la stabilisation, voire la croissance démographique du Québec viendra nécessairement d'un apport exogène, c'est-à-dire par l'immigration internationale et par la mobilité interrégionale de sa population. Considérant que l'essentiel des candidats à la mobilité internationale et interrégionale est issu des cohortes de jeunes et de jeunes adultes, la présente consultation arrive à point.

La prochaine Politique québécoise de la jeunesse doit interpeller cette jeunesse afin qu'elle occupe physiquement, mais aussi économiquement, culturellement et durablement le territoire.

Cela dit, si la situation d'une majorité de MRC demeure toujours préoccupante, le tableau est loin d'être aussi sombre que ce que certains affirment. Sans faire abstraction des défis auxquels devront s'attaquer les différents territoires, il apparaît souhaitable de s'investir à découvrir et à mettre en lumière les occasions en présence pour ainsi répondre aux intérêts et ambitions des jeunes québécois.

B Comment accompagner les jeunes dans les multiples transitions de leur passage à l'autonomie afin de soutenir leur réussite personnelle?

Il est entendu par le gouvernement du Québec que la jeunesse regroupe les Québécois âgés de 15 à 29 ans. S'il ne fait aucun doute qu'il s'agit d'une période charnière dans la vie d'un individu, il n'en demeure pas moins que le contexte a bien changé au cours des quinze dernières années et les jeunes d'aujourd'hui ne sont clairement plus ce qu'ils étaient il y a 25 ou 15 ans.

Nés dans de petites unités familiales formées, éclatées et reconstituées, ils ont été le centre de l'attention de parents œuvrant tous deux sur le marché du travail. Les jeunes adultes de la fin de la génération X, mais surtout de la génération Y ont grandi avec l'idée d'une planète sans frontières où la mondialisation est un fait, et non un concept menaçant. Ils ont rapidement découvert le monde et toute sa diversité à travers l'instantanéité qu'offrent les médias modernes et les nouvelles technologies. Dans les faits, leur monde est maintenant dématérialisé et se calcule à l'échelle de l'instantané. La façon de travailler est significativement différente, de même que leurs aspirations et leurs attentes envers l'État et la société en général. Ils se disent soucieux de l'environnement, dont ils souhaitent se rapprocher, et revendiquent l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle au bénéfice de valeurs familiales très fortes.

Pour Place aux jeunes en région, les jeunes adultes qualifiés ou diplômés représentent des actifs collectifs de grande valeur, au sens propre comme au sens figuré (Godbout, 2008; Ménard, 2008). C'est pourquoi nous devons nous assurer de leur essor personnel et professionnel en tant que capital humain. Ainsi, les données statistiques, mais avant tout la réalité vécue sur le terrain nous amènent à suggérer que la notion de passage à l'autonomie, surtout celle de réussite professionnelle, doit amener une interprétation avisée de l'âge de la jeunesse. Ainsi, nous sommes d'avis que **la prochaine Politique québécoise de la jeunesse doit introduire le concept de «jeune adulte» en référence à la période critique d'instabilité socioprofessionnelle couvrant les 30 à 40 ans.**

Pour cette jeunesse québécoise qui s'est investie dans l'apprentissage d'un métier, il s'agit d'une question d'occasions à cerner et à saisir. C'est pourquoi **la prochaine Politique québécoise de la jeunesse doit assurément faire une place importante à l'identification, au conditionnement et à la promotion de ces occasions qui permettront aux jeunes adultes de pleinement s'épanouir socioéconomiquement.**

C Comment orienter l'action gouvernementale en matière de jeunesse dans certains axes d'intervention complémentaires ciblés?

Le 21^e siècle déjà bien enclenché, l'État québécois, arrivé à la croisée des chemins, a dû faire des choix déchirants pour assurer aux générations futures les mêmes outils qu'aux précédentes afin de construire une société à leur image et répondant aux valeurs d'un Québec moderne, branché sur le monde et tourné vers l'avenir. Cela dit, le contexte du renouvellement de la Politique québécoise de la jeunesse appelle 1) à la pertinence des mesures, 2) à l'efficacité de celles-ci en ce qui a trait à l'impact concret, et 3) à l'optimisation des ressources engagées.

D'abord, la pertinence des mesures du point de vue du contribuable, du citoyen et du jeune. Pour y arriver, il devient incontournable pour l'État, comme pour ses partenaires, **d'adopter une approche client**. Cependant, pour assurer un tel changement de paradigme, les partenaires du gouvernement auront besoin de temps, de soutien et de ressources. Bien entendu, il ne s'agit pas de répondre au moindre désir de chaque contribuable ou de donner l'impression que l'on souhaite le faire. L'exercice vise à identifier le produit ou service qui générera la retombée la plus pertinente pour l'individu, tout en étant aussi pertinente pour la communauté qui, globalement, en assume les frais.

La pertinence de l'initiative ayant été démontrée, il devient non seulement souhaitable mais nécessaire que le gouvernement s'assure que la mesure ou le service offert à la population atteint les objectifs pour lesquels elle ou il a été mis en place. Pour y arriver, une étape importante est l'établissement d'objectifs clairs et précis qui permettront à chaque partie impliquée d'apprécier l'efficacité du projet.

Un modèle de reddition de comptes efficace, mais léger et conséquent en ce sens qu'il est accepté par l'ensemble des joueurs doit être étroitement associé à ces objectifs. Celui-ci, bien qu'il permette une évaluation précise de la mesure, fait aussi place à une certaine flexibilité, mais une flexibilité engagée sur le chemin de l'amélioration continue.

Ce faisant, ces outils **doivent favoriser l'établissement de véritables partenariats basés sur le respect et l'autonomie des parties, et ayant pour finalité les objectifs entendus, plutôt que les moyens utilisés pour s'y rendre**. Une telle façon de procéder aura le mérite d'accroître la responsabilisation des acteurs quant à leur rendement et de favoriser une approche de service à la clientèle.

L'engagement du gouvernement auprès de partenaires proposant des mesures ou projets dégagera une certaine marge de manœuvre permettant de soutenir financièrement une offre de services de qualité qui, toutefois, doit être déployée de façon efficiente.

D'un côté, un gouvernement qui souhaite offrir des services de qualité à ses citoyens **doit reconnaître l'importance d'y consacrer l'expertise et les outils nécessaires, sans compromis**. D'un autre côté, ses partenaires doivent accepter de repenser et d'optimiser les moyens utilisés et d'autres éléments à peu de valeur ajoutée, puis innover en la matière afin que chaque dollar investi le soit dans l'intérêt du contribuable. Encore là, un tel changement de paradigme prendra du temps et doit être accompagné, dans le respect de l'objectif ultime, qui demeure le développement de la jeunesse québécoise.



2

SUR LES AXES D'INTERVENTION

► AXE 2: Un milieu favorable à la persévérance et à la réussite scolaires

En considérant le jeune comme du capital humain de grande valeur, nous sommes d'avis que sa persévérance et sa réussite scolaires, peu importe le niveau, sont déterminantes évidemment pour lui-même et sa famille, mais aussi et de façon non négligeable pour sa communauté. En effet, dans l'optique où l'ensemble des localités souhaitent être vivantes et modernes, se développer ou se brancher sur le monde, la quantité mais aussi la qualité de la jeunesse vivant dans une communauté auront un effet de plus en plus significatif au cours des prochaines décennies, et ce, encore plus dans un contexte de vieillissement des populations. À cet égard, les priorités proposées dans le cadre de cet axe d'intervention apparaissent toutes pertinentes.

À la question plus spécifique visant à soutenir davantage la persévérance scolaire en faisant de l'école un milieu de vie plus complet et plus stimulant, nous répondons: plus complet, certainement. Avec la disparition de l'église comme lieu de convergence communautaire et l'éclatement de l'offre de sports organisés, l'école est devenue le dernier passage obligé de l'ensemble des jeunes d'une collectivité. Ainsi, après le nid familial, l'école est le premier, voire le seul lieu où le jeune pourrait ou pourra faire la découverte et l'expérience de sa communauté. À ce chapitre, le projet Cité-école nous apparaît un modèle des plus intéressants.

À l'école polyvalente Louis-Saint-Laurent d'East Angus, le taux de décrochage a diminué de 15% depuis 2007. Un résultat impressionnant qui s'est obtenu par le biais de la Cité-école, qui met en pratique l'adage populaire «il faut tout un village pour élever un enfant».

Partant du principe que l'école est le lieu de rencontre de tous les jeunes de la MRC du Haut-Saint-François, l'équipe-école a élaboré ce projet, qui mise résolument sur le lien entre le jeune, la famille, l'école et le milieu.

»»»



De quoi s'agit-il? D'abord, d'un parlement de jeunes élus, qui gère un budget et imagine des projets «par et pour» les jeunes de l'école. Ensuite, d'une constante reconnaissance des jeunes dans leurs milieux respectifs; l'élection des jeunes est communiquée dans les bulletins municipaux et les maires des villages concernés participent à l'assermentation des jeunes ministres. Mais, plus encore, la remise des bulletins se fait dans les villages et une grande fête locale est organisée pour célébrer la réussite des finissants. Les jeunes sont par ailleurs encouragés à s'impliquer bénévolement à l'école, mais aussi dans leur village.

L'équipe-école intègre en outre, dès que l'occasion se présente, un maximum de contenu visant à mieux faire connaître aux jeunes leur milieu et organise des activités pédagogiques dans la même optique. De plus, l'école se transforme graduellement physiquement en cité; les corridors y portent les noms des villages de la MRC et les murs sont ornés de murales les représentant. De quoi alimenter le sentiment d'appartenance et, surtout, donner aux jeunes le goût de rester ou de revenir.

Pour nous, **le triumvirat école-famille-communauté doit être davantage reconnu pour son rôle et son impact sur la persévérance scolaire**. Un rôle qui va au-delà de l'éducation des enfants et qui ouvre sur d'innombrables possibilités. Et si la fonction éducative doit évidemment demeurer la priorité de nos écoles, cela n'exclut en rien l'occasion qu'ont les parents et les groupes communautaires de jouer un rôle plus actif, en soutien aux directions et aux enseignants, en mettant en place les ponts entre le jeune et sa communauté, notamment en favorisant le rapprochement ou l'implication de groupes communautaires dans l'école (ex.: club optimiste, maison de la famille, carrefour jeunesse-emploi, etc.).

Le cas échéant, la communauté devrait utiliser ce rapprochement dans le but de transmettre les valeurs collectives et de faire comprendre aux jeunes le rôle et l'importance qu'ils représentent pour elle et son avenir. Il nous apparaît qu'un tel travail de liaison alimenterait la perception que le jeune a de lui-même et de sa place dans la communauté, et ainsi stimulerait son intérêt pour les matières enseignées, sinon pour la vie scolaire.

Cependant, il s'agit trop souvent d'initiatives isolées reposant sur les épaules de quelques bénévoles qui peinent à tenir le rythme. Selon nous, l'État québécois **doit adopter une approche mieux soutenue de ces bénévoles, notamment à travers l'apport des services de garde et des autorités municipales, ce qui permettrait d'offrir un programme plus étoffé traduisant bien les priorités et les valeurs de la communauté**.

Au-delà de cette période cruciale du cheminement scolaire, c'est la perspective d'un emploi ou d'une carrière stimulante et enrichissante qui, à notre avis, deviendra la principale motivation menant à la réussite scolaire du jeune.

Dans cet esprit, la présence de centres de formation professionnelle, de cégeps et d'une université dans une région administrative contribue non seulement à permettre aux jeunes d'étudier dans leur région natale, mais également à attirer des élèves et des entreprises d'ailleurs. Pour Place aux jeunes en région, la prochaine Politique québécoise de la jeunesse **doit appuyer le développement d'une offre de formations exclusives ou spécialisées, par exemple en lien étroit avec les créneaux d'excellence, ce qui constituerait une mesure efficace et attrayante pour les jeunes du Québec et de partout dans le monde**. De plus, nous sommes d'avis qu'elle **doit valoriser la formation professionnelle et faire comprendre aux jeunes que tous les métiers sont essentiels au développement de la société**. En ce sens, une offre accrue d'activités de découverte des métiers, et ce, dès le début du secondaire pourrait jouer un rôle important dans le cheminement du jeune, surtout si les parents étaient impliqués d'une quelconque façon.

Pour Place aux jeunes en région, le développement en région d'une offre de formations spécialisées, qualifiantes ou d'appoint représente une avenue particulièrement intéressante en ce qui concerne une certaine clientèle d'immigrants recherchant la mise à jour de leurs compétences dans un environnement propice à l'emploi.

Parallèlement, l'orientation scolaire constitue une étape importante de cette nouvelle phase de la vie de l'élève. Une étape qui met en évidence le rôle et l'importance stratégique des conseillers d'orientation œuvrant dans les écoles ou dans les carrefours jeunesse-emploi.

Par ailleurs, au moment de l'évaluation de l'élève, ce sont les compétences professionnelles du conseiller qui sont sollicitées. Par contre, c'est sa connaissance approfondie et constamment actualisée du marché du travail local dont le jeune aura besoin dans la relation-conseil. Nous sommes donc d'avis que les conseillers en orientation devraient être mieux branchés sur le marché de l'emploi, notamment à travers des relations de proximité avec Emploi-Québec, les professionnels en développement économique de leur communauté et les employeurs eux-mêmes.

Les étapes subséquentes mettront davantage le jeune en relation avec le marché du travail, notamment par le biais de stages de toute nature, d'emplois d'été, de mentorats professionnels, etc. À ce sujet, afin de rééquilibrer à moyen terme l'offre de main-d'œuvre et les besoins des entreprises, la prochaine Politique québécoise de la jeunesse **doit encourager toute initiative visant la sensibilisation aux métiers techniques et promouvoir le développement d'une offre de stages abondante dans toutes les régions du Québec, et même à l'échelle canadienne et internationale**.

► AXE 3: Des jeunes prêts pour le travail; une économie prête à les accueillir

Pour Place aux jeunes en région, il ne fait donc aucun doute que ce troisième axe portant sur une plus grande participation des jeunes et des jeunes adultes au marché du travail est hautement pertinent, voire prioritaire.

L'EMPLOYABILITÉ DES JEUNES ÉLOIGNÉS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Le dossier de l'employabilité des jeunes éloignés du marché du travail en est un des plus sensibles. Le cas de ces 200 000 jeunes québécois qui ne sont ni en emploi ni aux études est préoccupant. D'abord, d'un point de vue éthique, car 40% de ces 200 000 jeunes sont des chômeurs, ce qui indique qu'ils souhaitent se trouver du travail. Dans un Québec moderne, mais affligé par le vieillissement de sa population entraînant une certaine rareté de la main-d'œuvre et un retard important de la productivité de ses entreprises, il est difficile d'assumer cette réalité d'un point de vue statistique.

De notre point de vue, il importe que la prochaine Politique québécoise de la jeunesse **accorde une attention à la clientèle à risque d'emprunter cette route**. Ainsi, déjà bien engagés auprès d'une partie de cette clientèle par leur relation d'affaires avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, les carrefours jeunesse-emploi nous apparaissent les ressources appropriées pour étendre la portée de leur travail en amont avec les jeunes et pour soutenir ces derniers afin qu'ils deviennent des contribuables et des citoyens autonomes.

LA CULTURE ENTREPRENEURIALE

Un autre dossier de grand intérêt pour l'ensemble du Québec est la question de la culture entrepreneuriale. D'entrée de jeu, le Québec ne peut faire l'économie d'une génération d'entrepreneurs et doit s'assurer de maintenir la pression afin de favoriser les vocations entrepreneuriales de toute nature. Toutefois, en raison des bouleversements survenus dans les secteurs de l'entrepreneuriat et du développement local, Place aux jeunes en région est d'avis que le gouvernement **doit procéder à une cartographie des besoins et des ressources pour ainsi redessiner et planifier le soutien à l'entrepreneuriat**.

Cela dit, les questions liées à l'entrepreneuriat et au développement local sont considérées de première importance pour Place aux jeunes en région. En effet, l'expérience démontre que la vitalité économique d'une communauté influence énormément le niveau d'attractivité et la capacité d'enracinement des jeunes dans une communauté. Agissant déjà en étroite collaboration avec le Défi OSEntreprendre (anciennement le Concours québécois en entrepreneuriat) et l'Association des clubs d'entrepreneurs étudiants, nous entendons appuyer toutes orientations ou initiatives favorisant le développement de la culture entrepreneuriale au sens large chez les jeunes. De même, nous espérons trouver, dans la prochaine Politique québécoise de la jeunesse, des orientations visant à favoriser le démarrage ou la relève d'entreprises par les jeunes générations, notamment par le biais de l'entrepreneuriat collectif, tel qu'il est promu par le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité.

Parallèlement à cela, Place aux jeunes en région souhaite attirer l'attention du gouvernement du Québec sur les retombées concrètes et positives du travail autonome. Dans les faits, le modèle d'affaires des travailleurs autonomes s'arrime parfaitement au mode de vie en région, pour peu que les réseaux de communication soient bien déployés. À ce sujet, l'État **doit accentuer ses efforts dans le déploiement des communications à large bande sur l'ensemble du territoire québécois**. De même, il **doit soutenir le retour du crédit d'impôt remboursable pour les jeunes en région. Toutefois, nous nous permettons d'ajouter que ce crédit devrait être applicable aux travailleurs autonomes et aux jeunes entrepreneurs**.

LA CONCILIATION TRAVAIL-VIE PERSONNELLE

Enfin, il est vrai de dire que les jeunes d'aujourd'hui vivront bien différemment de leurs parents. Pour diverses raisons, ces jeunes devront être des hommes et des femmes-orchestres, c'est-à-dire des conjoints attentifs, des parents présents et impliqués, des fils et des filles disponibles pour une génération d'ainés, et des employés productifs et rentables. Un joyeux casse-tête, d'abord et avant tout pour les employeurs soucieux d'attirer du capital humain rare et précieux, essentiel à la croissance de l'entreprise et au développement de la communauté.

L'épineuse question de la conciliation travail-vie personnelle, dans un cadre social où la notion de performance est omniprésente, préoccupe aussi beaucoup les jeunes adultes. À notre avis, c'est l'ensemble de la notion de «travail» qui est donc à revoir. Ce sont plusieurs paradigmes qui devront être revisités : celui entourant la relation employeur-employé, l'évaluation du rendement de ce dernier, le concept de travail à temps plein, le concept de lieu de travail fixe, le service à la clientèle, etc., sans oublier les éléments législatifs qui y sont attitrés.

Dépenses des ménages en 2008

| | Employés rémunérés | Travailleurs autonomes |
|---|--------------------|------------------------|
| | \$ | \$ |
| Résidence et propriétés | 19 100 | 24 100 |
| Logement | 11 800 | 15 100 |
| Autre hébergement | 1 200 | 1 800 |
| Dépenses courantes | 3 800 | 4 500 |
| Ameublement et matériel | 2 200 | 2 600 |
| Transport | 10 600 | 10 900 |
| Automobiles achetées | 3 800 | 4 000 |
| Dépenses de fonctionnement d'une automobile | 5 600 | 5 700 |
| Transport public | 1 200 | 1 200 |
| Alimentation, vêtements et soins | 14 800 | 16 800 |
| Alimentation | 8 200 | 9 200 |
| Vêtements | 3 400 | 3 700 |
| Soins personnels | 1 400 | 1 400 |
| Santé | 1 800 | 2 600 |
| Autres | 9 600 | 11 600 |
| Loisirs | 4 700 | 5 800 |
| Lecture et documents imprimés | 200 | 300 |
| Tabac et alcool | 1 700 | 1 800 |
| Divers | 2 900 | 3 600 |
| | % | % |
| En pourcentage du total | 100 | 100 |
| Résidence | 35,3 | 38 |
| Transport | 19,5 | 17,2 |
| Articles essentiels | 27,4 | 26,6 |
| Autres | 17,7 | 18,3 |

Nota: Les chiffres sont arrondis à la centaine près.

Source: Statistique Canada, Enquête sur les dépenses des ménages, 2008.

Bien que l'État québécois soit déjà très impliqué dans le soutien aux familles (Godbout, 2008), Place aux jeunes en région souhaite que celui-ci fasse un pas supplémentaire dans le but d'inciter les employeurs à investir les ressources nécessaires pour compléter l'offre. **Nous recommandons donc que soient incluses, dans la prochaine Politique québécoise de la jeunesse, des orientations visant des investissements, notamment en infrastructures de communication à large bande permettant le développement de plateformes de télétravail, ainsi que l'élaboration ou simplement le maintien d'outils concrets et efficaces de soutien aux jeunes familles, comme le maintien des services de garde en milieu scolaire (lorsque menacés), l'offre de garde atypique dans les CPE ou l'offre scolaire et parascolaire de spécialités.**

LES RÉGIONS DU QUÉBEC: UN MONDE D'OCCASIONS

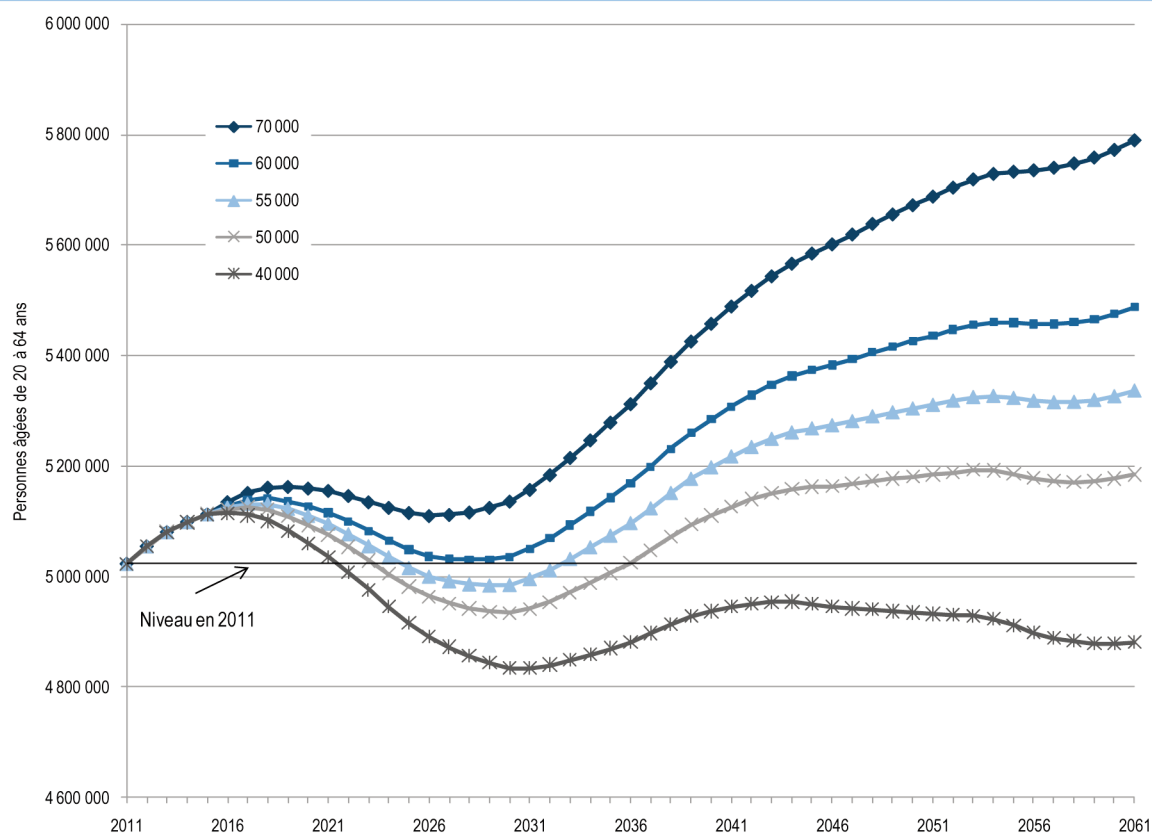
Heureusement, le contexte socioéconomique du Québec et de ses régions laisse entrevoir l'avènement de très nombreuses occasions de développement socioprofessionnel et personnel. Pour l'ensemble du Québec et particulièrement pour le réseau de Place aux jeunes en région, le défi consiste à détecter ces occasions, à les analyser, à les mettre en forme et à les diffuser à une jeunesse compétente, innovante, ambitieuse et avide d'accomplissements. Il s'agit là d'une approche alliant ingénierie du développement¹ et intelligence territoriale².

Des occasions d'emploi

Avec le vieillissement de la population, il est devenu un euphémisme de dire que les jeunes vont jouer un rôle de plus en plus important dans le marché de l'emploi, particulièrement à l'extérieur des grands centres. Selon le Conference Board du Canada, le marché de l'emploi a augmenté annuellement en moyenne de 1% entre 1991 et 2006, devançant ainsi la croissance du marché des centres urbains (CBC, 2009). Si on en croit les prévisions d'Emploi-Québec, elle se poursuivra jusqu'à la fin de la présente décennie. Cependant, un défi majeur guette une partie importante des entrepreneurs du Québec, particulièrement ceux des régions, soit la disponibilité de la main-d'œuvre qualifiée. Place aux jeunes en région considère que la prochaine Politique québécoise de la jeunesse **doit aborder la problématique de la rareté de la main-d'œuvre sans détour et appuyer fortement toute initiative structurante à cet égard.**

-
- 1 Nous définissons l'ingénierie du développement comme une approche puisant dans la recherche scientifique les connaissances et les outils afin de conceptualiser, de planifier et d'intervenir concrètement et efficacement dans des domaines aussi variés que les secteurs industriels, sociaux, culturels, territoriaux, etc., à l'échelle des communautés locales et régionales. Le principe repose sur la médiation entre l'expérience quotidienne du territoire (connaissance tacite) détenue par le praticien du développement et le savoir scientifique des chercheurs.
 - 2 L'intelligence territoriale (IT) consiste en de multiples approches, dont la prise en compte systémique d'un territoire par la mise en réseau de ses acteurs pour son développement durable et pour l'amélioration de son attractivité humaine ou entrepreneuriale. En pratique, cela se traduit notamment par des collectes de données complètes sur l'environnement, par la confrontation des points de vue des acteurs locaux, par la création de grappes d'entreprises et par la définition d'une communication territoriale adaptée à l'ensemble du territoire. Elle consiste aussi en une meilleure compréhension du territoire et de ses enjeux, atouts et problèmes, qu'ils soient sociaux, écologiques ou économiques.

Population en âge de travailler (20-64 ans) projetée selon différents volumes d'immigration, Québec, 2011-2061



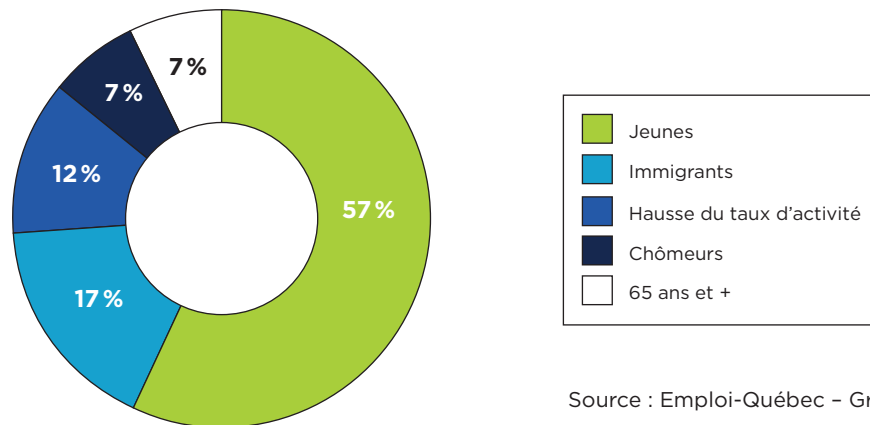
| Volume d'immigration | 2011 | 2016 | 2021 | 2031 | 2041 | 2051 | 2061 |
|----------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| 40 000 | 5 022 410 | 5 114 149 | 5 035 755 | 4 833 854 | 4 944 734 | 4 931 555 | 4 881 157 |
| 50 000 | 5 022 410 | 5 120 717 | 5 075 229 | 4 941 270 | 5 125 913 | 5 183 541 | 5 183 904 |
| 55 000 | 5 022 410 | 5 124 001 | 5 094 966 | 4 994 972 | 5 216 466 | 5 309 464 | 5 335 210 |
| 60 000 | 5 022 410 | 5 127 285 | 5 114 702 | 5 048 669 | 5 307 017 | 5 435 382 | 5 486 518 |
| 70 000 | 5 022 410 | 5 133 853 | 5 154 174 | 5 156 051 | 5 488 066 | 5 687 108 | 5 789 030 |

- Le moment du déclin de la population en âge de travailler ne serait pas modifié de façon substantielle selon les différents volumes d'immigration. Il varierait entre 2016 (40 000 immigrants) et 2019 (70 000 immigrants).
- À un volume annuel d'immigration minimal de 60 000 personnes, le déclin de la population en âge de travailler ne serait pas en deçà du niveau de 2011. Ce niveau, de 2011, serait retrouvé pour les volumes d'admission annuels de 55 000 et 50 000 personnes, alors qu'un volume de 40 000 personnes immigrantes par an ne permettrait pas de remontée importante.

Source : Simulations produites par l'Institut de la statistique du Québec pour le compte du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (2014).

Concrètement, alors que notre système de création de la richesse collective chemine vers une économie de l'immatériel et que nous assisterons à un vieillissement accéléré de la population au cours des prochaines décennies, l'ISQ annonce que la part d'emplois de qualité élevée³ a doublé depuis 1997, passant de 10 à 20% pour les 15-29 ans et de 30 à 35% chez les 30 ans et plus. Cette information est confirmée par Emploi-Québec, qui prévoit que les principaux niveaux de compétence en croissance seront, et ce, bien au-delà des autres, les niveaux techniques I (DEC) et professionnels (Grenier, 2012).

Provenance de l'offre de main-d'œuvre au cours des années 2012 à 2021



Source : Emploi-Québec – Grenier 2013

En d'autres termes, une part en croissance des jeunes québécois aura accès ou sera sollicitée pour occuper un emploi qualifié au cours des prochaines années, et ce, en ville comme en région. Cette affirmation est d'autant plus lourde de conséquences que, selon les prévisions d'Emploi-Québec pour la décennie 2010-2020, il faudra recruter 1,4 million de nouveaux travailleurs pour combler les départs à la retraite des baby-boomers et pour faire face à la croissance de l'économie (Grenier, 2011). Bien entendu, une partie de la réponse viendra d'une amélioration du taux d'activité de la population (12%), d'une participation accrue des chômeurs (7%) et d'une augmentation de la présence sur le marché du travail des 65 ans et plus (7%) (Grenier, 2013).

Par contre, plus de 55% de l'offre de main-d'œuvre viendra nécessairement des jeunes, dont beaucoup auront déjà migré dans un centre urbain pour poursuivre leur formation. Ces derniers seront accompagnés par des néo-Québécois, en majorité de moins de 40 ans (17%), qui généralement s'établissent dans la métropole (Grenier, 2012). Considérant que près de la moitié des 15-29 ans habitent déjà la RMR de Montréal, que 9% d'entre eux résident dans la région de la Capitale-Nationale et que 4% se trouvent en Outaouais, c'est plus de 60% du futur bassin de salariés qui se concentre dans l'un des trois grands pôles urbains du Québec. Cela crée un certain déséquilibre dans l'offre de main-d'œuvre.

3 Les emplois de qualité élevée ont comme caractéristiques d'être rémunérés 15,00\$ de l'heure ou plus (2002). Ils sont de qualification aussi élevée, c'est-à-dire technique, professionnelle et de gestion (ISQ).

Dans son récent bulletin, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) laissait entendre que, parmi les plus importantes contraintes à la croissance des petites et moyennes entreprises (PME), la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et la pénurie de main-d'œuvre non qualifiée se classaient respectivement en 2^e et 6^e rang (Mallett, 2013). Ne rassurant en rien les entreprises en région, la croissance du marché de l'emploi continuera sa progression pendant la décennie 2010-2020, et ce, plus rapidement que celle de la population active.

Concernant Place aux jeunes en région, une récente tournée effectuée auprès des partenaires locaux et régionaux, des échanges et consultations auprès de différents comités sectoriels de main-d'œuvre (CSMO) et la mise en place d'un indice composite de référence interne (Indice F) ont permis de corroborer ces perceptions. Les secteurs de la santé, du commerce de détail et des services, entre autres, sont actuellement en forte demande. Une demande qui sera sujette à augmenter d'ici la fin de la décennie 2020 et qui amènera de formidables perspectives pour les jeunes diplômés désireux de réaliser leur projet de vie en région.

Des occasions d'affaires

Depuis plusieurs décennies, l'État québécois intervient et investit en région afin de favoriser la création d'un tissu économique fort. Aujourd'hui, même si beaucoup de travail doit encore être accompli, mentionnons que la ruralité québécoise a accru ses apports dans l'économie du Québec entre 1991 et 2006, augmentant son PIB de 18,2 % à 19,6 % et l'ensemble de son empreinte économique à près de 30 % du PIB québécois (CBC, 2009).

Toutefois, le développement de l'activité entrepreneuriale demeure un des principaux défis auxquels font face les régions, notamment si on considère que le Québec aura besoin de 38 000 nouveaux entrepreneurs pour prendre la relève des baby-boomers au cours des prochaines décennies (Desjardins, 2012). Or, la reprise et l'implantation de PME diversifiées et concurrentielles contribuent à la création et au maintien d'emplois qualifiés, attirant à leur tour la main-d'œuvre en région. L'entrepreneuriat est, par conséquent, l'un des principaux facteurs d'occupation du territoire en ce qui a trait à l'activité migratoire, mais aussi en ce qui concerne l'enracinement des individus.

Du point de vue de Place aux jeunes en région, il reste désormais à identifier ces entrepreneurs de la relève pour déterminer leur profil et les endroits où ils se trouvent. À noter qu'en général les individus se lancent en affaires avant l'âge de 45 ans. Selon ce portrait et considérant les données de concentration de la jeunesse québécoise évoquées plus haut, un constat s'impose : une partie importante du bassin des futurs entrepreneurs se trouve en milieu urbain.

Les occasions d'affaires présentes en région recèlent ainsi un fort potentiel généralement ignoré des jeunes urbains. Dans les faits, ce sont plusieurs milliers de PME en région qui devront trouver preneurs dans les prochaines décennies. Heureusement, le Québec peut compter sur l'engagement de centaines de ressources mobilisées, notamment au Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM), dans les sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) et au Centre de transfert d'entreprise du Québec (CTEQ), ainsi qu'auprès des différents ministères à vocation économique. Toutefois, comme c'est déjà le cas dans plusieurs territoires, le transfert ou le démarrage peut parfois ne pas se réaliser en raison du manque de capital humain sur place.

Notre réseau considère que la future Politique québécoise de la jeunesse **doit bâtir un pont entre les occasions d'affaires en région (c'est-à-dire les cédants et leurs complices) et les jeunes entrepreneurs potentiels des centres urbains.**

Cette affirmation est également valable pour les nouvelles occasions d'affaires, c'est-à-dire des occasions brutes, encore inexploitées, liées par exemple à l'accessibilité de la ressource, à un besoin de la population ou à une situation géographique particulière. Considérant le nombre grandissant de jeunes professionnels en quête de défis et d'autonomie, disposés à emprunter cette voie des jeunes pousses (*start-ups*), il y a assurément là un filon à exploiter, et ce, particulièrement du côté de la microentreprise ou du travail autonome, car ces types d'entrepreneurs sont particulièrement bien adaptés à la réalité des régions :

« La mise sur pied de leur entreprise est le résultat à la fois de contraintes économiques et d'une volonté d'indépendance et d'individualisme. [...] Ils renvoient à la recherche d'un meilleur cadre de vie et de travail. [...] Pour eux, l'important n'est pas de faire fortune en démarrant leur entreprise, mais plutôt de privilégier le cadre de vie rural. »
(Simard et collab., 2011)

En 2012-2013, ce sont 50 entrepreneurs (39 en 2011-2013 et 33 en 2010-2011) en devenir qui ont suivi la «voie PAJR» afin de migrer vers une des régions membres du réseau. Considérant l'effet levier de la présence d'un entrepreneur sur une communauté, il s'agit là d'un chiffre encourageant, que nous entendons augmenter considérablement dans le futur.

En somme, les régions à caractère rural sont source d'innombrables occasions à saisir par ceux qui recherchent un mode de vie différent et distinctif faisant place à la créativité et à l'innovation. S'il ne fait plus aucun doute que des ressources, qu'elles soient naturelles, humaines, patrimoniales ou agraires, sont accessibles dans les communautés rurales, c'est encore et toujours sur le plan de la qualité (en référence à la diversité des âges et des provenances) et de la quantité du capital humain que l'équation est déficiente.

Ainsi, plusieurs régions à caractère rural font face à une inadéquation entre les besoins socioéconomiques de la communauté et le profil des citoyens présents. Cette réalité trouve un écho retentissant, notamment du côté des besoins en main-d'œuvre qualifiée pour la croissance des entreprises ou de la présence de repreneurs pour les PME en phase de transition. Par ailleurs, encore aujourd'hui, une majorité de communautés rurales continuent de vivre un effritement démographique non seulement chez les jeunes adultes, mais pour la plupart des cohortes d'âge. Cette situation représente un défi sociocommunautaire important, particulièrement en ce qui a trait à la capacité de prise en charge de la communauté. Cependant, pour Place aux jeunes en région, ces défis représentent autant d'occasions qu'il faut impérativement faire connaître à cette jeunesse québécoise en utilisant les bons canaux et en tenant compte de ses intérêts particuliers.

À défaut de pouvoir compter sur un accroissement naturel, les communautés qui voudront assurer leur pérennité devront redoubler d'ardeur et de créativité pour attirer et accueillir de nouvelles populations dans le but de créer un cycle de renouvellement démographique. Cela dit, plusieurs dizaines de MRC ne pourront atteindre leur objectif sans aide et sans ressources extérieures.

Beaucoup de travail reste à accomplir, car près de la moitié des MRC du Québec ont un taux d'attraction⁴ inférieur à la moyenne québécoise et près du tiers présente un score à peu près égal à la moyenne. Ainsi, l'attractivité et la capacité d'accueil des communautés représentent un défi qui sera au cœur même de la construction de communautés durables. Il est impératif que la prochaine Politique québécoise de la jeunesse en tienne compte.

LA MOBILITÉ: OUTIL EFFICACE POUR L'ÉPANOUISSEMENT SOCIOPROFESSIONNEL DE TOUS LES JEUNES

L'ensemble des éléments évoqués dans les dernières pages a été traité dans l'optique d'apporter notre contribution à la réflexion. Dans les prochaines pages, nous souhaitons mettre en évidence les bienfaits de la mobilité des jeunes comme solution partielle quant à l'enjeu du vieillissement des populations, et face au défi de l'occupation et de la vitalité des territoires.

« Le vieillissement de la population québécoise représente une menace beaucoup plus importante pour l'avenir économique du Québec que les perturbations conjoncturelles de la dernière récession. »

Robert Gagné, directeur du Centre sur la productivité et la prospérité de HEC Montréal

Le départ des jeunes de leur région natale a longtemps été considéré comme un fléau qu'il fallait absolument endiguer. Aujourd'hui, le phénomène de la migration des jeunes est davantage compris et n'est plus perçu comme péjoratif en soi, mais comme un phénomène naturel dont il faut toutefois se préoccuper des conséquences dans une optique d'occupation et de vitalité des territoires.

Cette importante nuance trouve tout son sens dans la vision actualisée de Place aux jeunes en région, qui milite en faveur de communautés rurales fortes et de territoires prospères, tournés vers l'avenir et ouverts sur le monde. Cependant, une telle vision implique nécessairement un apport accru et stable de jeunes adultes disposant du savoir-être et du savoir-faire indispensables à l'avènement de communautés parties prenantes au 21^e siècle.

Or, selon les données de l'ISQ, globalement, les Québécois sont de moins en moins mobiles, particulièrement les jeunes adultes de 20 à 40 ans. Par exemple, depuis la fin des années 1990, le taux de mobilité des jeunes de la cohorte des 20-30 ans a chuté d'environ 1,5 %, passant d'un sommet autour de 7,2 % de cette population à plus ou moins 5,7 % en 2013-2014 (ISQ, mars 2015).

4 Nombre de nouveaux arrivants par tranche de 100 personnes.

Sans être évidents, les facteurs qui influencent cette diminution considérable de la mobilité des jeunes adultes sont une amélioration de l'offre de formations postsecondaires, l'accès à l'emploi et à la propriété, ainsi que l'amélioration des technologies des communications.

Cela dit, la ville de Montréal demeure plus que jamais la plaque tournante de la mobilité interrégionale, avec 48% des déplacements y étant rattachés. De même, bien que la métropole soit toujours en déficit dans ses échanges interrégionaux, son bilan migratoire s'améliore constamment depuis la première moitié des années 2000, et ce, particulièrement par rapport à ses régions périphériques que sont la Montérégie, Laval, les Laurentides et Lanaudière. En somme, Montréal attire toujours autant de jeunes des régions, mais elle en perd moins vers ses banlieues. Cela suggère que la diminution du taux de mobilité des jeunes adultes reflète davantage la capacité de la métropole à retenir sa population (et/ou une diminution de l'attractivité des banlieues où se vit plus difficilement le phénomène de désindustrialisation) qu'une diminution significative de la mobilité des jeunes en provenance des milieux ruraux.

Quoi qu'il en soit, les faits démontrent que les jeunes québécois de 20 à 40 ans sont moins mobiles. Cependant, au-delà de la quantité, il y a la qualité de la population. Cette qualité, qui se développe d'abord dans l'espace familial puis dans l'espace scolaire, se trouve renforcée par l'expérience de l'autre, de l'ailleurs et de la diversité. C'est aussi en cela que la baisse de la mobilité des jeunes québécois est potentiellement lourde de conséquences, c'est-à-dire la possibilité d'un Québec et de communautés isolées, dissonantes et dont les entreprises doivent s'expatrier pour avoir accès à l'expertise, elle-même de moins en moins mobile.

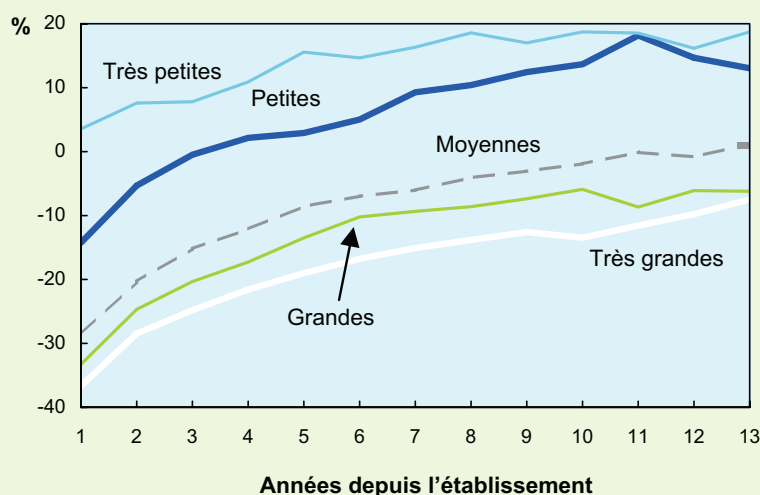
Il n'y a donc aucune ambiguïté : la prochaine Politique québécoise de la jeunesse **doit absolument mettre à l'avant-scène la question de la mobilité interrégionale, interprovinciale et internationale, pavant la voie à l'établissement d'une véritable stratégie intégrée de mobilité du capital humain.** Celle-ci devrait toucher notamment la question du lieu d'étude, le développement des compétences (stages de perfectionnement) ainsi que le déploiement optimal de la main-d'œuvre. Elle devrait aussi prendre en considération différentes clientèles telles que les immigrants, les entrepreneurs en devenir et les anglophones, tout en s'assurant de rencontrer la volonté du gouvernement d'assurer l'occupation et la vitalité de l'ensemble des territoires.

L'intégration économique des immigrants plus rapide dans les plus petites régions

Selon une étude de 2008 de Statistique Canada, il en ressort que l'intégration des immigrants habitant dans les petites régions moins urbanisées est meilleure que dans les grands centres, et cet avantage s'accroît au fil des ans. L'étude définit l'intégration économique selon deux aspects : l'écart initial de revenu au moment de l'établissement entre les immigrants et les Canadiens, puis la vitesse de convergence ou le rattrapage subséquent à mesure que les années passent.

Dans les très grandes régions urbaines, précise cette étude, l'écart initial de revenu est de 37%. Après quatre ans, il est de 22%, et il faut attendre la douzième année pour qu'il tombe sous le seuil de 10% (voir le graphique ci-dessous). En revanche, dans les petites régions urbaines, l'écart initial n'est que de 14% et, dès la quatrième année, les immigrants gagnent 2% de plus que les Canadiens. L'avantage relatif des immigrants continue d'augmenter au cours des années pour atteindre un sommet de 18% à la onzième année⁸. Ainsi, bien que les immigrants aient un revenu plus faible dans tous les types de régions, l'écart se rétrécit à mesure qu'on se déplace le long du gradient d'urbain à rural.

L'intégration des immigrants est plus rapide dans les plus petites régions



Source : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales, 1992 à 2005

En y regardant de plus près, on constate qu'il devient évident qu'une meilleure intégration des immigrants au Québec, notamment par l'amélioration du processus de régionalisation, servirait plusieurs causes. Celle de l'immigrant d'abord, celle de la communauté et, certainement, celle de l'économie du Québec, car **une meilleure intégration des immigrants amènerait une augmentation du PIB de 2,1%**. S'il est devenu incontournable de rétablir la santé financière du Québec pour assurer une certaine équité intergénérationnelle, il y a certes la rationalisation des dépenses, mais aussi – et surtout – la rentabilisation des actifs. Comme le mentionnait le ministre délégué aux Petites et Moyennes Entreprises, à l'Allègement réglementaire et au Développement économique régional, monsieur Jean-Denis Girard, il n'y a pas que la colonne des dépenses à scruter : il y a aussi la colonne des revenus à gonfler.

8 André Bernard, « Les immigrants dans les régions », *Perspective*, Statistique Canada, janvier 2008, p. 8, www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2008101/pdf/10505-fra.pdf.

Cette situation met en exergue l'importance de maintenir un accompagnement à la mobilité, mais aussi de revoir le discours et de recadrer l'action sur le terrain. Si, par le passé, le principal enjeu était de convaincre les jeunes ruraux de demeurer ou de revenir en région, aujourd'hui, le défi est d'informer cette clientèle de jeunes qualifiés et de moins en moins mobiles des nombreuses occasions socioprofessionnelles menant à l'épanouissement personnel, notamment en milieu rural. Bien plus large, ce nouveau défi s'adresse à une clientèle diversifiée de ruraux d'origine, mais aussi de jeunes urbains et de jeunes immigrants.

En somme, pour Place aux jeunes en région, l'avenir de l'ensemble du Québec passe par une contribution optimale de sa jeunesse et par une occupation dynamique du territoire. À cet égard, si la jeunesse est un état passager pour l'individu, elle constitue un actif précieux pour l'ensemble des communautés, particulièrement pour les régions à caractère rural. De plus, nous croyons fermement que ces jeunes formés et dynamiques représentent du capital humain qu'il faut sans cesse renouveler.

Ironiquement, force est de constater qu'aujourd'hui plus que jamais, une partie de l'avenir des communautés à caractère rural réside dans les grands ensembles métropolitains. C'est pourquoi l'État québécois **doit sans détour favoriser la mise en valeur des occasions que proposent nos communautés rurales au bénéfice des jeunes urbains, particulièrement ceux issus de l'immigration, à titre de bassin d'occasions en tous genres.**

Dans cet esprit, afin d'assurer une meilleure mobilité de la jeunesse québécoise, un facteur de création de richesse collective en soi, Place aux jeunes en région considère, dans un premier temps, comme essentiel de stabiliser et d'optimiser les structures déjà en place en région. Par ailleurs, compte tenu de l'évolution de la demande au cours des cinq dernières années, il est grandement nécessaire comme société de **mieux adapter le travail de liaison dans les grands marchés urbains ainsi que l'offre d'accompagnement à la migration aux différentes clientèles telles que les néo-Québécois et les entrepreneurs en devenir**, et ce, dans une perspective de résultats tangibles pour les jeunes et les régions.



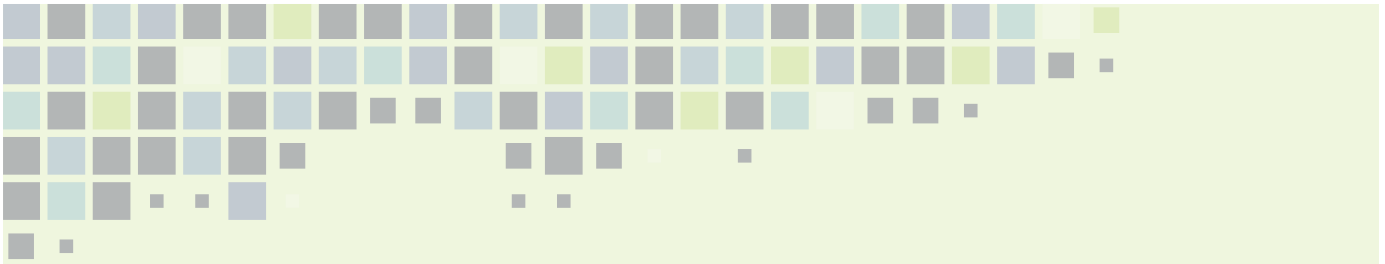
EN GUISE DE CONCLUSION : UNE CITOYENNETÉ ACTIVE ET PLURIELLE

Toujours en conformité avec la vision de Place aux jeunes en région pour la jeunesse québécoise, nous sommes d'avis que c'est bien au cours de l'adolescence que les jeunes développent leur identité. Durant cette période cruciale, ils établissent, entre autres, leur choix de carrière et orientent leurs études en fonction de leurs objectifs professionnels et personnels. En quête d'indépendance, ils en profitent parfois pour poursuivre leur formation à l'extérieur de la région, voire à l'extérieur du pays. D'autres, par contre, s'orienteront en se basant sur l'offre de formations, sur les secteurs économiques en demande ou sur les emplois offerts dans la région. Quoi qu'il en soit, favoriser concrètement la participation des jeunes aux affaires de la communauté, et ce, dès le secondaire, représente un investissement socioéconomique profitable. En ayant une perception favorable et réaliste de leur milieu d'origine, ils pourront alors décider d'y rester ou envisager de revenir s'y établir au moment opportun.

Ainsi, dès l'adolescence, les jeunes expriment des besoins personnels et collectifs qui se traduisent à travers leur mode de consommation de biens et de services, et leur volonté d'influencer leur environnement. Nous considérons donc l'intégration socioéconomique et l'implication citoyenne comme deux axes d'intervention fort importants. Bien orchestrés, ces deux volets permettront d'éviter ou de briser l'isolement d'individus potentiellement tentés de quitter leur communauté. De même, leur implication dans des organismes voués au développement local ou dans des groupes d'entraide ou de soutien à domicile contribuera à la pérennité de la communauté.

Nous croyons aussi qu'**il y a lieu d'aller plus loin et d'inviter d'autres acteurs, par exemple les directions régionales de certains ministères, des milieux municipaux, des affaires et de la culture, à faire une place particulière aux jeunes.**

À cet égard, la mise en œuvre de la prochaine Politique québécoise de la jeunesse offre plusieurs possibilités, dont celle d'affirmer haut et fort que les jeunes doivent occuper et dynamiser le territoire, notamment en profitant des occasions professionnelles, mais aussi en s'engageant dans le développement de leur communauté d'origine ou d'adoption par une participation active. Ainsi, de notre point de vue, tout comme le développement de la culture entrepreneuriale et la réussite scolaire sont des éléments essentiels au développement du capital humain, à la suite de la participation économique du jeune adulte à titre d'employé qualifié ou d'entrepreneur, sa participation à la dynamisation de son milieu représente l'aboutissement ultime de son parcours de vie.



Conference Board du Canada. *Les communautés rurales: L'autre moteur économique du Québec*. Juin 2009, 140 p.

DESJARDINS, Stéphane. « Cédants et repreneurs sous pression », *Le Mentor*, vol. 5, n°3, 2012, p. 3.

GODBOUT, Luc et Suzie ST-CERNY. *Le Québec, un paradis pour les familles? Regards sur la famille et la fiscalité*, PUL, Québec, 2008, 264 p.

GRENIER, André. « Le marché du travail au Québec: Évolution récente et perspectives », conférence prononcée dans le cadre du Congrès national sur la migration des jeunes en région, Montmagny, 1^{er} octobre 2013.

GRENIER, André. *Le marché du travail au Québec: Horizon 2020*, Québec, présenté lors du congrès de l'ACRGTQ, janvier 2012, 35 p.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Coup d'œil sociodémographique*. La migration interrégionale au Québec en 2013-2014: nouvelle baisse de la mobilité. Numéro 37, Mars 2015.

MALLETT, Ted. « Résultats du sondage de juillet 2013 sur les perspectives des PME », *Baromètre des Affaires*, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI), 2013, 2 p.

MÉNARD, Jacques et BEAUREGARD, Jean. *Si on s'y mettait... Un projet mobilisateur pour redonner aux Québécois le goût de voir grand*, Les Éditions Transcontinental, 2008, 266 p.

SIMARD, Myriam. « Transformation des campagnes et nouvelles populations rurales au Québec et en France: une introduction », *Revue canadienne des sciences régionales*, vol. 34, n°4, 2011, p. 105-114.

SIMARD, Myriam, et coll. « L'insertion globale des jeunes néo-ruraux québécois en quête d'un nouveau mode de vie à la campagne », *Revue canadienne des sciences régionales*, n° 34 (4), 2011, p. 189-200.